Commune de SEYSSEL

Legende

Réglementation des zones

- Zone à risque fort ou à maintenir en zone "non aedificandi"
- Zone à risque modéré ou faible Constructible sous certaines prescriptions
- Zone à risque négligeable ou nul

Identification des zones

- Réglements applicables
- A2C — Numéro de zone
- Limite périmètre réglementaire

Le document opposable est le dossier de P.P.R. approuvé par arrêté préfectoral du 08/06/1999.
Il est consultable en mairie et en préfecture.
Ce document est imprimable à l'echelle 1/5 000.
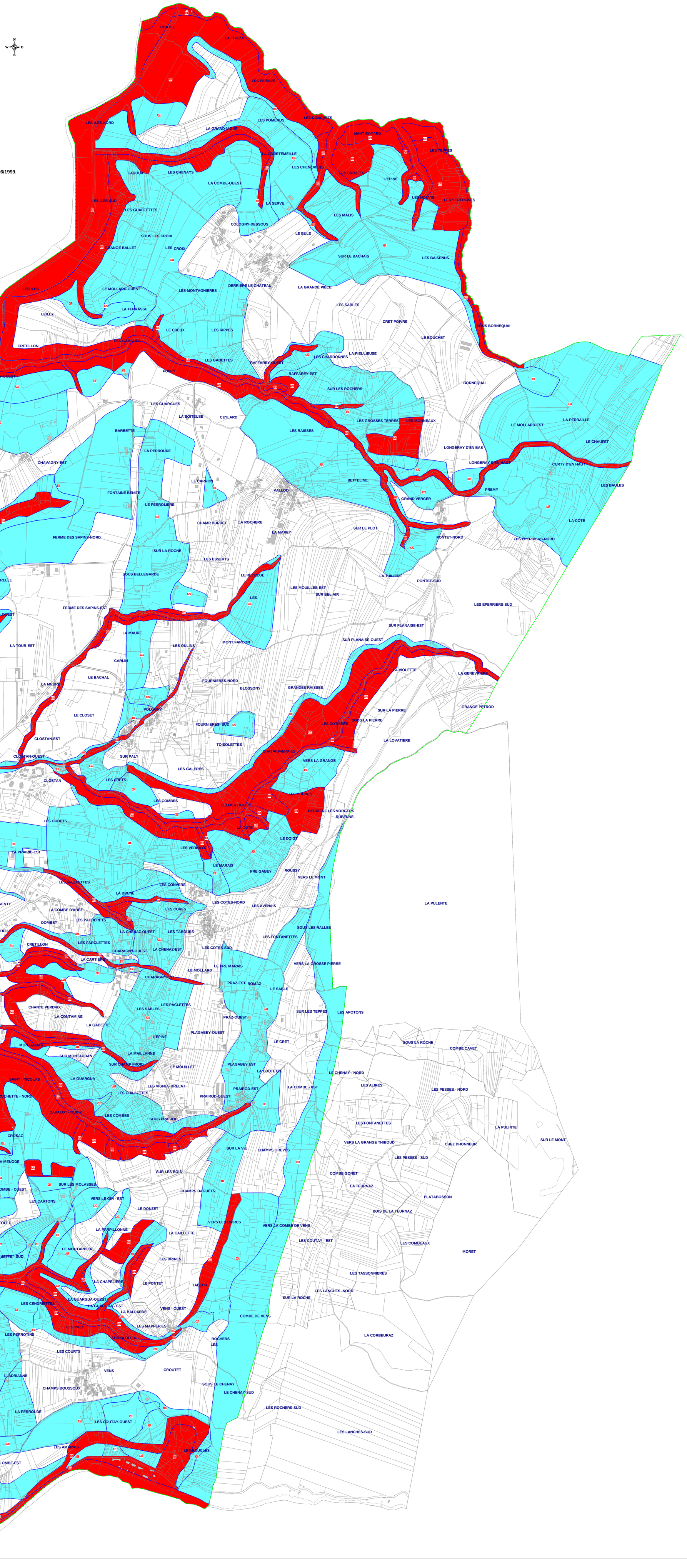
DDT74/SAR/CPR